

UDC INTERNATIONAL

Case postale 8252, CH-3001 Berne

Tél. +41 31 300 58 58

Fax +41 31 300 58 59

Courriel: info@udc-international.ch

Internet: <http://www.udc-international.ch>



Newsletter UDC International

Edition novembre 2014

Contrôle populaire grâce à la démocratie directe

Selon Wikipedia, "...la démocratie directe pratiquée en Suisse n'est pas seulement une forme d'organisation de l'Etat, mais relève de la mentalité du peuple. Elle permet aux citoyens de tous les niveaux de l'Etat (commune, canton, Confédération) de décider en tant que pouvoir suprême (souverain) et de manière définitive dans les affaires les concernant. Aucun Etat du monde ne connaît au niveau national des droits démocratiques directs aussi importants que la Suisse." Voilà pour la théorie!

En observant l'application des dernières initiatives populaires acceptées par le peuple, comme par exemple les initiatives sur le renvoi des étrangers criminels ou contre l'immigration de masse, la population ressent des doutes justifiés quant aux effets réels de la démocratie directe. Les élites politiques et économiques ainsi que la gauche et les autres bienpensants ont de plus en plus de mal à accepter le contrôle politique inhérent aux mécanismes de l'initiative et du référendum. Le législatif et l'exécutif pratiquent des tactiques d'obstruction et ignorent avec arrogance les inquiétudes de la population en avançant des prétextes fallacieux comme le droit international ou les accords bilatéraux. Pour faire bonne mesure, l'économie, qui profite de la stabilité politique et économique de la Suisse, sème la panique par des scénarios d'horreur et menace de partir à l'étranger.

La Commission des institutions politiques du Conseil des Etats a même manifesté récemment son intention d'élever les obstacles à franchir pour faire aboutir une initiative populaire. S'il en va selon sa volonté, le Parlement pourrait plus simplement que jusqu'ici invalider une initiative

populaire dont il estime qu'elle est en contradiction avec le principe de la proportionnalité ou qu'elle viole l'interdiction de la discrimination ou de la rétroactivité. Ces règles auraient permis d'invalider, par exemple, les initiatives contre les minarets ou sur le renvoi. Ces conseillers d'Etat veulent de surcroît empêcher le lancement d'initiatives trop rigides, donc formulées de manière trop détaillées. Le Parlement aurait ainsi plus de marge de manœuvre pour éluder la volonté du peuple. Le but de cette réforme est évident: affaiblir la démocratie directe au point de la supprimer.

L'UDC est l'unique parti qui se bat sans concession contre le minage des droits démocratiques suisses. 2015 est une importante année électorale. Si la démocratie suisse est affaiblie, c'est à cause des élus politiques. Si nous voulons conserver le modèle à succès suisse, il est important que nous élisions des personnes qui tiennent effectivement leurs promesses.

L'UDC International présentera également lors des élections 2015 au Conseil national dans plusieurs cantons des candidates et des candidats domiciliés à l'étranger ou ayant un rapport étroit avec l'étranger.

Chers Membres de l'UDC International, soutenez-nous dans cet effort, recrutez des membres du parti parmi vos amis et connaissances et annoncez-vous comme candidats potentiels au Conseil national. Nous voulons continuer de croître afin que le peuple garde le contrôle de la politique de son pays.

Bien à vous

Inge Schütz

Présidente UDC International

UDC International au congrès de l'OSE et ...

Le congrès des Suisses de l'étranger a eu lieu du 15 au 17 août 2014 à Baden (AG). L'UDC y était présente comme chaque année avec un stand fort bien visité. Elle a même réussi à recruter plusieurs nouveaux membres à cette occasion.



De g. à dr.: Miriam Gurtner (secrétaire UDC International) et Inge Schütz (présidente UDC International)



De g. à dr.: Rolf Schudel (président d'honneur UDC International) et Roman Rauper (vice-président UDC International)



Nicolas Szita (membre du comité UDC International, à dr.) s'entretient avec un visiteur du stand de l'UDC.

... à l'AD de l'UDC Suisse

La section des Suisses de l'étranger de l'UDC s'est présentée à l'assemblée des délégués du parti suisse le 23 août 2014 à Baar (ZG) en proposant des amuse-bouche internationaux et des vins d'ailleurs. Là encore, ce fut un succès complet.



De g. à dr.: Johann Dähler (membre du comité), le conseiller fédéral Ueli Maurer, Inge Schütz (présidente), Rolf Schudel (président d'honneur), Miriam Gurtner (secrétaire), Andreas Bühner (délégué) et Nicolas Szita (membre du comité)



Approvisionné par plusieurs sections étrangères, notamment d'Espagne et du Costa Rica, le stand de l'UDC International a attiré beaucoup de monde.



Deux autres visiteurs de marque à notre stand: le conseiller national Roland Rino Büchel (membre du comité UDC International, 2^e depuis la gauche) et le conseiller aux Etats Peter Föhn (4^e depuis la gauche).

Les mots d'ordre de l'UDC International: votations du 30.11.2014

Les prochaines votations fédérales auront lieu dimanche, 30 novembre 2014. Elles portent sur trois initiatives populaires fort controversées.

Il existe également au sein de l'UDC des opinions divergentes quant aux initiatives sur l'or et Ecopop – ce qui n'est pas un problème dans un parti démocratique. Les consignes de vote de l'UDC International ont-elles aussi été adoptées de justesse. C'est pour cette raison que nous publions dans cette newsletter deux articles développant des points de vue différents concernant l'initiative Ecopop.

UDC International vous recommande de voter comme suit:

1) Initiative populaire "Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)": **NON**

(Une vidéo intéressante à ce sujet:
<http://vimeo.com/108127545>)

2) Initiative populaire "Halte à la surpopulation – oui à la préservation des ressources naturelles" (Ecopop): **NON**

3) Initiative populaire "Sauvez l'or de la Suisse": **OUI**

Non à la distribution de préservatifs – Non à l'initiative Ecopop

Alors que la campagne de votation approche de sa fin, divers milieux tentent d'insinuer que l'UDC soutient l'initiative populaire Ecopop. Il n'en est rien. Les délégués de l'UDC Suisse ont rejeté cette initiative par 298 voix contre 80. Au Conseil national, trois élus UDC l'ont soutenue, au Conseil des Etats aucun ne lui a donné sa voix. Le comité de l'UDC International est lui aussi opposé à ce projet lancé par des milieux de gauche et écologistes. Et il a de bonnes raisons.

Je sais évidemment qu'il existe également dans les milieux politiquement proches de nous des personnes qui sympathisent avec le contenu de cette initiative. Ils se fient en cela aux scénarios d'horreur composés avec beaucoup d'imagination par les auteurs de l'initiative. Que veulent ces derniers? Premièrement, une réglementation totalement rigide de l'immigration; deuxièmement, que la Suisse explique aux ressortissants d'autres pays combien d'enfants ils doivent avoir. Est-ce bien raisonnable?

L'initiative populaire UDC contre l'immigration de masse est meilleure

Voyons d'abord la première partie: je comprends bien que les Suisses de l'étranger soient particulièrement favorables à une réglementation sévère de l'immigration. Mais lorsqu'ils expliquent leurs inquiétudes et considèrent l'initiative Ecopop comme une bonne solution, ils semblent oublier une chose: le 9 février dernier, le peuple suisse a approuvé l'initiative UDC contre l'immigration de masse. Grâce à cette décision, la Suisse pourra reprendre le contrôle de l'immigration sur son territoire, et c'est très bien ainsi.

Venons-en à la deuxième partie de l'initiative: dire oui à l'initiative Ecopop, c'est inscrire dans la Constitution fédérale le principe selon lequel le contribuable suisse finance à raison de plus de 200 millions de francs par an des mesures de contraception en Afrique et en Asie. Une absurdité. Le nombre de naissances commence à baisser lorsque les gens ont de bonnes perspectives économiques. Voilà la réalité.

Il est infiniment plus utile d'investir dans la santé et l'instruction publiques des pays pauvres. Or, cette initiative enlèverait des moyens précisément à des projets de ce genre. Si certaines populations renoncent à recourir à des moyens de contraception, c'est en raison de contraintes culturelles, d'une forte mortalité infantile et de la pauvreté. Dans beaucoup de pays, un grand nombre d'enfants constitue l'unique prévoyance vieillesse.

Prétentieuse et arrogante

La politique de développement voulue par les théoriciens Ecopop est simpliste, prétentieuse et arrogante. Voyons le cas inverse pour illustrer ce propos: seriez-vous

heureux si un autre Etat se mettait à régler le nombre d'enfants de votre famille?

J'ai de la peine à imaginer qu'une personne raisonnable puisse inscrire dans la Constitution fédérale l'obligation de soutenir des campagnes de distribution de "capotes" dans d'autres pays. Surtout quand cette action est financée par un montant à trois décimales à charge des contribuables. Voilà pourquoi je dis NON à l'initiative Ecopop.

Roland Rino Büchel, conseiller national
Vice-président Commission politique extérieure
Membre du comité UDC International

Ne pas faire le poing dans sa poche – Oui à l'initiative Ecopop

La base de l'UDC a du mal à comprendre pourquoi elle devrait refuser une chose qu'elle a jusqu'ici clairement soutenue. Les sections cantonales d'Argovie, de Bâle-Campagne, Lucerne, Schwyz, Soleure, l'ASIN (Action pour une Suisse indépendante et neutre) ainsi que la section UDC Espagne ont adopté un mot d'ordre divergent de celui du parti suisse qui recommande le rejet de l'initiative. Le 23 août 2014, les délégués de l'UDC Suisse se sont en effet opposés par 298 voix contre 80 à ce projet. Comment se fait-il que des arguments jugés bons pour l'initiative contre l'immigration de masse deviennent inacceptables lorsqu'ils parlent en faveur de l'initiative Ecopop? Cela manque de logique.

Des Grisons jusqu'à Genève, la Suisse présente des localités et des campagnes détruites par le bétonnage. Comment une personne un tant soit peu raisonnable peut-elle admettre une immigration nette en Suisse de 630 000 personnes durant les douze années écoulées? Ce phénomène provoque un malaise profond. La Suisse est en passe de devenir un pays étouffant où il ne fait plus bon vivre. L'immigration doit être massivement réduite: sur ce point une forte partie de la population est d'accord. Il est intolérable que la Suisse continue d'accueillir chaque année

plus de 80 000 habitants supplémentaires. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga ne semble toujours pas avoir compris la différence entre surpopulation et emprise étrangère. Elle ignore tout simplement cette distinction et écarte l'initiative Ecopop par l'argument simpliste qu'elle est xénophobe et même raciste.

Puisque le gouvernement refuse d'admettre la volonté du peuple, qui cherche tout simplement à reprendre le contrôle de son propre pays, il est indispensable non seulement d'approuver l'initiative Ecopop, mais aussi d'imposer rapidement un changement complet de la politique actuelle!

Que peut-on attendre de l'initiative contre l'immigration de masse avec un Conseil fédéral qui se met à genou devant l'UE et qui minimise systématiquement les effets d'une immigration excessive? Après le oui du peuple et des cantons le 9 février 2014 à l'initiative contre l'immigration de masse, il faut maintenir la pression sur le gouvernement. Nous avons compris entre-temps que seul le peuple a les moyens de forcer le Conseil fédéral et le parlement à retrouver le sens de la mesure.

Un point central: l'immigration en chiffres

En cas d'acceptation de l'initiative Ecopop, les émigrations peuvent être compensées à 100%. Le Conseil fédéral ignore délibérément ce fait dans ses explications de vote. Environ 70 000 personnes émigrant chaque année, une immigration nette de 0,2% comme l'exige l'initiative autorise en réalité une immigration brute de 86 000 personnes, soit environ 40% de moins qu'aujourd'hui (env. 150 000 personnes). C'est plus qu'assez pour couvrir les besoins de l'économie en main-d'œuvre qualifiée. Il est ridicule de parler dans ces conditions d'une fermeture abrupte des frontières. Les tentatives du Conseil fédéral, des partis politiques, des élus et des médias de jeter la confusion dans l'esprit des citoyens en parlant d'une immigration de seulement 16 000 personnes par an sont scandaleuses. Une argumentation tout aussi mensongère est propagée concernant les mesures exigées par l'initiative en politique familiale et de contrôle des naissances à l'étranger. Rappelons que la Suisse dépense chaque année 3,1 milliards de francs pour l'aide au développe-

ment qui comprend également la formation médicale (planning familial).

Viktor Nell, L'Ampolla (E)
Président UDC Espagne

"L'UDC attaque le droit international"

Le titre en grosses lettres "L'UDC attaque le droit international" est provocateur et jette la confusion. Cette initiative n'est même pas définitivement formulée et n'a pas encore été soumise à l'examen de la Chancellerie fédérale et déjà les politiques, politologues, experts autoproclamés et journalistes perdent la tête et s'agitent comme si un ordre de droit divin était remis en cause. Avant de cogner stupidement sur les auteurs de l'initiative, il faudrait commencer par se demander ce qu'est en réalité le droit international. Croire que c'est réellement le "droit des peuples", comme on l'appelle parfois, c'est avoir une vision naïve des choses.

Le droit international repose avant tout sur des traités entre Etats. Ces conventions mettent fréquemment en place des autorités ou organisations internationales qui, à leur tour, décrètent des lignes directrices, des pactes, des chartes et des recommandations, prononcent des jugements, dressent des listes grises ou noires, etc. Ce droit international finit ainsi par toucher à tous les domaines de la vie de la société.

Mais qui se cache réellement derrière ce régime juridique parallèle aux législations nationales? Il s'agit avant tout de fonctionnaires internationaux, de ronds de cuir jamais sortis de leur bureau, de professeurs de droit et de juges, par analogie à l'organisation de l'appareil bureaucratique UE. Echappant à tout contrôle démocratique et à toute responsabilité financière, ces milieux cherchent à globaliser la politique et le droit pour accroître leur propre influence. Donner la priorité à la Constitution fédérale par rapport à ce "droit international" signifie donc empêcher que la

production incessantes de normes de droit international mine le droit de participation démocratique du souverain suisse. Les jugements de la Cour européenne des droits de l'homme ne doivent pas empêcher la Suisse d'appliquer une initiative pour le renvoi des étrangers criminels ou contre la construction de minarets. Il doit en outre être interdit au Conseil fédéral de conclure avec l'UE un accord qui soit contraire à l'initiative contre l'immigration de masse.

Revenons à 1974. Cette année-là, le conseiller fédéral Pierre Graber a fixé le sort de la Suisse en signant la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). On nous avait fait croire à l'époque qu'il était impensable qu'un pays connaissant un standard humanitaire aussi élevé que la Suisse puisse un jour être accusé de violer les droits de l'homme. Lorsque la Suisse a ratifié la CEDH en 1974, l'application de ce texte était limitée à certains domaines et parfaitement acceptable sous cette forme. Aujourd'hui, à la suite de la signature d'innombrables protocoles additionnels, la CEDH se mêle de nos affaires nationales sans avoir reçu la moindre légitimité du souverain helvétique. La Cour européenne des droits de l'homme s'est érigée discrètement en véritable législateur dans notre pays. Cette situation est inacceptable et doit être corrigée aussi rapidement que possible par une votation populaire.

Il faut aussi s'interroger sur la composition des tribunaux étrangers qui s'arrogent le droit d'intervenir dans notre législation nationale. Et on peut se demander de bonne foi comment un tribunal politique étranger, dont certains juges proviennent de dictatures corrompues comme l'Albanie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie ou la Géorgie, ose se mêler de la législature de notre pays. C'est un fait aussi que les juges de Strasbourg examinent de plus en plus souvent l'application concrète des droits de l'homme sans tenir compte des réalités nationales dans les différents pays. La cour de Strasbourg est en train de devenir la source d'un régime de droit européen, ce qui n'a jamais été sa tâche.

Les milieux qui sont opposés à l'initiative populaire de l'UDC ont le devoir de propo-

ser une meilleure solution pour contrer ce développement.

Robert Nieth, Walchwil
Membre de l'UDC Espagne



Suivez-nous sur Facebook:

<http://www.facebook.com/pages/SVP-International/143892652327095>

Appel élections 2015

Les prochaines élections au Conseil national ont lieu le 18 octobre 2015. UDC International sera une fois de plus présente avec ses propres candidats et listes pour représenter les intérêts des Suisses de l'étranger dans la campagne électorale et aussi pour soutenir les UDC cantonales.

Vous êtes intéressé/e à une candidature sur une liste UDC International ou vous avez des questions concernant les élections? Alors annoncez-vous sur info@udc-international.ch.

Nous espérons qu'en 2015 également de nombreuses candidates et de nombreux candidats UDC de l'étranger seront présents pour témoigner de la force d'UDC International.

*

Si en tant que Suisse de l'étranger vous n'êtes pas encore inscrit dans le registre électoral d'une commune suisse, comblez le plus rapidement possible cette lacune afin de pouvoir participer aux votations et élections, donc contribuer à façonner l'avenir de la Suisse!

Vous trouverez toutes les informations pour vous enregistrer et exercer vos droits politiques depuis l'étranger en cliquant sur le lien suivant:

<http://aso.ch/fr/conseils/vivre-a-letranger/droits-politiques>

Voici le lien pour obtenir la formule d'inscription:

http://www.eda.admin.ch/etc/medialib/downloads/edazen/doc/publi/publi2.Par.0019.File.tmp/Formular%20Meldung%20Stimmberechtigte%201_2009.pdf

Echéances 2015:

Les **assemblées des délégués** de l'UDC Suisse auront lieu aux dates suivantes:

- 24 janvier 2015
- 28 février 2015
- 18 avril 2015
- 4 juillet 2015
- 22 août 2015 (manifestation électorale)
- 3 octobre 2015 (manifestation électorale)
- 31 octobre 2015

En tant que membre de l'UDC International, vous êtes toujours invité à participer à une assemblée des délégués comme hôte ou comme délégué si une carte de délégué est libre. **Annoncez-vous sur info@udc-international.ch si vous souhaitez participer à une AD.**

*

Le **Congrès des Suisses de l'étranger 2015** aura lieu du **14 au 16 août 2015 à Genève**. Comme chaque année, UDC International sera présente avec un stand.